

## 1. Une idée d'Europe ancienne

### 1 Le projet d'Aristide Briand

Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral<sup>1</sup> ; ces peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves, si elles venaient à naître. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir.

Évidemment, l'Association<sup>2</sup> agira surtout dans le domaine économique : c'est la question la plus pressante. Je crois que l'on peut y obtenir des succès. Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant.

Discours d'Aristide Briand, homme politique français, président du Conseil, devant la Société des Nations à Genève, le 5 septembre 1929.

1. Fédéral : type d'organisation politique associant des États qui dépendent en partie d'une autorité supérieure, qualifiée de fédérale. Ce système est souvent opposé au principe de souveraineté des nations.

2. SDN : organisme créé à la fin de la Première Guerre mondiale pour tenter de résoudre pacifiquement les conflits entre nations

1. **Doc1** Quel est le lien qu'Aristide Briand souhaite voir établi entre les nations d'Europe ? Pour quelles raisons ?

2. **Doc1** Dans quels domaines souhaite-t-il faire agir cette association ?

3. **Doc1** Quelle précaution Aristide Briand exprime-t-il dans la présentation de son projet ? Pour quelles raisons ?

4. **Doc1** Quel événement majeur du xx<sup>e</sup> siècle montre que le projet d'Aristide Briand n'a pas abouti ?

### 2 La création de la CEE (Communauté économique européenne)

Dans un instant, par nos signatures, le marché commun et l'Euratom vont naître. Qu'est-ce que cela signifie ? Tant de choses. Et d'abord l'affirmation solennelle d'une solidarité profonde entre six peuples qui, si souvent au cours des temps, se sont trouvés dans des camps opposés, dressés les uns contre les autres sur les champs de bataille et qui maintenant se rejoignent et s'unissent, à travers la richesse de leur diversité, pour la défense d'un même idéal humain.

Car à travers l'économique et la technicité c'est bien de cela qu'il s'agit. La disparition des droits de douane, les tarifs extérieurs communs, tant de choses compliquées et quelquefois mystérieuses, ne doivent pas nous cacher la claire réalité des faits.

Il s'agit, c'est vrai, du bien-être matériel de nos peuples, de l'expansion de notre économie, du progrès social, de possibilités industrielles et commerciales totalement nouvelles, mais grâce à tout cela il s'agit avant tout de défendre, de sauver une civilisation, des règles morales, une conception de la vie et à la mesure de l'homme fraternel et juste.

Discours de Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, le 25 mars 1957, lors de la signature des traités de Rome, entre la RFA, la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie.

## 2 Le débat autour du traité de Maastricht (1992)

Un des enjeux du débat sur le traité de Maastricht a été la question du fédéralisme. Le traité a été adopté à une courte majorité.

Aujourd'hui, on ne nous propose pas le fédéralisme des États-Unis ou du Canada, on nous propose pire : un fédéralisme au rabais. Un vrai fédéralisme pourrait être considéré comme un moindre mal en raison des garanties qu'il comporterait.

Mais il ne s'agit pas ici d'enlever un pouvoir au peuple et de le donner à une réunion de peuples, il s'agit de le transférer à des technocrates soustraits au contrôle populaire. Le déficit démocratique, tare originelle de la communauté, va s'aggraver. Dans cette affaire éminemment politique, le véritable débat oppose d'une part, ceux qui tiennent la Nation pour une simple modalité d'organisation sociale désormais dépassée dans la course à la mondialisation qu'ils appellent de leurs vœux, d'autre part ceux qui s'en font une tout autre idée, ceux pour qui la Nation a une dimension affective et quasi spirituelle.

Philippe Séguin, député,  
discours à l'Assemblée nationale, mai 1992.

## 3 L'Europe toujours en débat aujourd'hui

Avant l'élargissement de 2004, les débats autour de l'élargissement étaient nombreux.

L'impasse actuelle vient de notre incapacité à repenser les trois questions auxquelles nous avons su répondre jusqu'à la chute du mur de Berlin et l'implosion de l'Union soviétique, explique l'eurodéputé J.-L. Bourlanges : 1. Qu'est-ce que l'Europe et qui a vocation à la rejoindre ? 2. Quelle est la nature du pacte liant ses membres ? 3. Comment veut-on faire l'Union ?

Jean-Gabriel Fredet, *Le Nouvel Observateur*,  
11-17 décembre 2003.

## 7. Doc 1 et 3 Quelles évolutions ces événements ont-ils suscitées ? Quel serait le risque potentiel pour l'Europe ?

.....

.....

.....

.....

.....

## 4. Doc 2 Pourquoi Philippe Séguin qualifie-t-il le traité de Maastricht de « fédéralisme au rabais » ?

.....

.....

.....

.....

## 5. Doc 2 Pourquoi finalement s'oppose-t-il au traité de Maastricht ?

.....

.....

.....

.....

## 6. Doc 3 Quels sont les événements qui ont bouleversé l'Europe à la fin du xx<sup>e</sup> siècle ?

.....

.....

.....

.....

.....

## Faire le point sur

## la progression de l'idée d'Europe au xx<sup>e</sup> siècle

- Décrivez les principales étapes de la construction de l'idée d'Europe au xx<sup>e</sup> siècle, sans oublier les difficultés rencontrées.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....